Article 43 du Règlement

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

L'INDUSTRIE

LE REFUS DE LA CHAÎNE DES RESTAURANTS MCDONALD D'ACHETER DES PAINS CANADIENS

M. Rod Murphy (Churchill): Madame le Président, étant donné que la chaîne des restaurants McDonald dans l'ouest du pays se refuse à utiliser les petits pains à hamburger fabriqués au Canada, que le clown en feutre vert qui se fait passer pour ministre de l'Agriculture du Canada (M. Whelan) n'a pas voulu intervenir, invoquant que la qualité des petits pains fabriqués au Canada ne plaît pas à la chaîne McDonald, ce qui équivaut à insulter les agriculteurs et les boulangers du Canada et se traduit par une perte d'emplois chez nous, et enfin que M. Cohon, président de la chaîne de restaurants, a présidé hier soir à un dîner de souscription de fonds organisé par les libéraux, au cours duquel le premier ministre (M. Trudeau) a invité l'assistance à manifester de la confiance et à faire preuve de collaboration, je propose, appuyé par le député de Selkirk (M. Sargeant):

Que le premier ministre rappelle à ses partisans libéraux, propriétaires des restaurants McDonald, son message de la semaine dernière dans lequel il incite à faire confiance aux Canadiens, ou encore, s'il en a envie, qu'il téléphone à M. Cohon pour lui chanter le refrain: «Oui, le Canada mérite bien ça!».

Mme le Président: Y a t-il consentement unanime pour cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

L'EMPLOI

LA TENUE D'UNE CONFÉRENCE DES PREMIERS MINISTRES

M. Bill Yurko (Edmonton-Est): Madame le Président, je me réjouis que la Chambre compte deux femmes de plus dans ses rangs.

Maintenant que le premier ministre (M. Trudeau) s'est adressé à la population pour exposer le malaise économique auquel fait face le Canada et que le ministre des Finances (M. Lalonde) a présenté son exposé économique, je propose, appuyé par le député de Calgary-Est (M. Kushner):

Que le premier ministre convoque immédiatement une conférence des premiers ministres afin de mettre au point un programme national d'emploi, fédéral-provincial, destiné à redonner du travail aux Canadiens.

Mme le Président: Cette motion obtient-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

• (1410)

OUESTIONS OUVRIÈRES

ON DEMANDE D'INTENTER DES POURSUITES CONTRE LES SYNDICATS OU LES PATRONS

M. Bill McKnight (Kindersley-Lloydminster): Merci, madame le Président. L'arrêt de travail dans les grands ports de la côte ouest du Canada en est à sa neuvième journée et coûte huit millions de dollars par jour aux céréaliers canadiens, soit 72 millions de dollars jusqu'à maintenant. Chaque jour où leur produit n'est pas livré, les céréaliers et l'économie canadienne en général en souffrent. Des tiers hors de cause ont eu à souffrir de telles grèves dans le passé. Je propose donc, avec l'appui du député de Red Deer (M. Towers):

Que la Chambre enjoigne au gouvernement fédéral d'établir et de faire respecter le droit de tiers hors de cause à intenter des poursuites judiciaires aux syndicats ou aux patrons qui les privent de leur gagne-pain.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

LES RÉPERCUSSIONS DES TAXES SUR LE GAZ NATUREL

M. David Kilgour (Edmonton-Strathcona): Merci, madame le Président. Les taxes imposées sur le gaz naturel en vertu du Programme énergétique national entravent sérieusement la croissance de l'industrie pétrochimique dans l'ouest du Canada. En effet, comme les produits de cette industrie sont exportés, les taxes ne peuvent être répercutées sur les consommateurs pour des raisons de compétitivité. En Alberta seulement, au moins neuf projets pétrochimiques qui dépendent du gaz naturel ont été reportés, retardés ou annulés depuis l'imposition des nouvelles taxes. Je propose donc, avec l'appui du député de Medicine Hat (M. Hargrave):

Que le gouvernement calcule combien coûtent au Canada ces nouvelles et lourdes taxes en emplois perdus dans l'industrie de la construction, en emplois permanents perdus, en impôts non perçus et en exportations manquées, et les réduisent au moins à des fins d'exportation.

Mme le Président: Y a-t-il consentement à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

LES ARMEMENTS NUCLÉAIRES

L'ESSAI DES MISSILES DE CROISIÈRE AU CANADA

M. Terry Sargeant (Selkirk-Interlake): J'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. Attendu que des milliers de Canadiens vont participer samedi à des manifestations dans toutes les régions du Canada pour exprimer leur opposition aux essais des missiles de croisière que les Américains voudraient effectuer sur notre territoire, et attendu que dans une lettre en date du 18 octobre courant, le ministre de la Défense nationale (M. Lamontagne) m'a affirmé que les négociations relatives à ces essais n'avaient pas encore été entamées, je propose, avec l'appui du député de New Westminster-Coquitlam (M^{III}e Jewett):